

Ivan Illich, l'écologie politique et l'allocation universelle

Philippe Van Parijs¹

in *Penser et agir avec Ivan Illich. Balises pour l'après-développement*

(Martine Dardenne & Georges Trussart eds.),

Charleroi: Couleur Livres, 2005, pp. 50-56.

1. Illich triste

J'ai eu deux fois le redoutable et mémorable plaisir de rencontrer Ivan Illich, en l'accueillant à Louvain-la-Neuve une première fois en octobre 1983, une deuxième fois en avril 1988.

Pour préparer la seconde rencontre, je lui avais envoyé d'avance un ensemble de questions qui avaient émergé d'un séminaire sur le thème « Critique du modèle industriel de développement », qui avait notamment porté sur son livre *Le Genre vernaculaire* (voir Achterhuis 1991 et Kwaschin 1991). Nous lui demandions pour l'essentiel s'il pouvait préciser les idéaux d'égalité et de liberté qui semblaient s'exprimer dans ses livres, comment il était possible de concilier ces idéaux avec la critique radicale de la société industrielle qu'il proposait, et comment il fallait concevoir les institutions susceptibles de réaliser ceux-là en tenant compte de celle-ci.

¹ Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université catholique de Louvain, et Department of Philosophy, Harvard University. Version modifiée et augmentée d'une intervention dans le cadre de « Quel monde voulons-nous demain ? Colloque en hommage à Ivan Illich, Bruxelles, 20 novembre 2004. Les deux dernières sections de ce texte sont fortement basées sur le chapitre 4 de Vanderborght & Van Parijs (2005), qui explique la proposition d'allocation universelle, l'argumentation qui la sous-tend et les critiques qui en sont faites.

Dans un article de la *Revue nouvelle* où je relate cette rencontre, je reproduis ces questions, puis les reformule en tenant compte des commentaires sans complaisance qu'elles ont suscitées de la part d'Ivan Illich. J'embraye ensuite comme suit :

« Autant de questions auxquelles Illich ne répond pas dans ses livres. Autant de questions auxquelles il n'a pas non plus répondu au cours de la rencontre de Louvain-la-Neuve. Bien plus, poser ces questions, essayer d'y répondre et, plus généralement, s'efforcer de réfléchir à la manière dont pourraient s'articuler l'égalité, la liberté, la "convivialité", l'efficience - au sens où nous attachons à ces termes une importance normative - dans un modèle de société, constituent à ses yeux des exercices de "masturbation intellectuelle". Pareils exercices peuvent certes atteindre un grand degré de raffinement, mais n'en sont pas moins entachés de toute la stérilité que l'expression suggère. La priorité, pour lui, est tout autre.[...]

Comme il l'écrit tout à la fin du Genre vernaculaire - il n'a "pas de stratégie à proposer" (Illich 1982: 124). Tenir un discours normatif, élaborer un modèle de société opposable à la situation actuelle n'est explicitement pas la tâche qu'il s'assigne. Au contraire, il est essentiel qu'il se prémunisse contre l'intrusion de pareilles considérations s'il veut accomplir la tâche qu'il estime être la sienne et à laquelle il s'attelle dans ses écrits les plus récents (Illich 1982, 1986, 1987): expliciter nos certitudes et en faire la sociogénèse. Il faut en effet éviter à tout prix que l'ombre de l'avenir ne vienne peser sur la compréhension du passé et du présent. Loin donc de s'exciter à élaborer des *blueprints* de société future, il s'agit de s'enfouir, un peu à la manière de Michel Foucault ou de Philippe Ariès (auxquels du reste Illich se réfère avec déférence), dans l'investigation de ce qui nous reste comme témoignages de notre passé. Pareille investigation n'est certes pas sans impact critique. Elle met en éveil, par exemple, contre ces "rots" mentaux que constituent les "mots-clés" ("éducation", "égalité", "démocratie", etc.), véhiculant des

évidences sans fondement. Mais elle ne débouche pas sur un discours normatif. La tâche qu'Ivan Illich s'assigne n'est pas de l'ordre de l'exhortation, mais de la contemplation.

Si telle est bien sa perspective, comment comprendre, alors, qu'il s'autorise à parler de la "triste perte du genre"? Si cette perte est triste, n'est-ce pas qu'il la déplore, donc qu'à choisir entre le genre et ce qui le remplace (si, par impossible, il avait à la faire), il choisirait celui-là, ou encore que celui-là est, en un sens, meilleur que celui-ci? A cela, il répond deux choses. D'abord, qu'il s'agit là d'un simple épanchement subjectif, dont le livre aurait bien pu se passer et qui n'a pas plus d'implication normative que s'il avait dit trouver triste d'avoir perdu sa mère. Ensuite (et à mes yeux de manière plus convaincante), que l'adjectif incriminé exprime une caractéristique commune à tous ses livres: c'est que c'est un homme très triste qui les écrit. Très triste, empli d'un grand sentiment d'impuissance, mais pas pour autant déprimé. Car ce sentiment d'impuissance face au cours de l'histoire nous aider à le comprendre. Et il n'exclut pas une attitude d'ouverture à l'égard de l'avenir. Il n'exclut pas l'espérance. » [Van Parijs 1989 :105-106]

2. Illich jeune

Ce n'est donc certainement pas chez le Ivan Illich des années 80, analyste endeuillé de notre destin, que l'on pourrait trouver une forte connivence avec un plaidoyer enthousiaste pour l'allocation universelle comme pièce centrale d'un mode d'organisation de la société auquel nous puissions aspirer. Mais peut-être n'en est-il pas de même du Ivan Illich jeune, celui des années 50-60.

Dans la lettre qui a conduit à la rencontre de 1988 dont je viens de faire mention, j'invitais Ivan Illich à participer au colloque sur les fondements

philosophiques que j'ai organisé à Louvain-la-Neuve en septembre 1989 (« Liberty, Equality, Ecology. Around the Ethical Foundations of Basic Income », dont les actes sont devenus Van Parijs ed. 1992). Dans la réponse qu'il m'adresse en juin 1987, il m'informe qu'il ne pourra pas y participer en raison de ses engagements d'enseignement à Penn State University et à l'Université de Chicago mais passera en Belgique en avril 1988 et me reverrait volontiers à cette occasion, me renseigne quatre autres personnes sur trois continents différents qu'il estime mieux aptes à répondre à mes attentes, mentionne qu'il a reçu le jour même un manuscrit d'un néo-zélandais défendant l'allocation universelle, et termine par une suggestion : « I am so totally involved in other matters, that I cannot now, after 25 years, return to this issue. I am sure that you know *Empire City* by the two Goodmans. It's a good historical reference point for this discussion. »

J'ai suivi ce conseil. Paul Goodman (1911-1972), gourou new yorkais de la grande époque de la contestation étudiante (principalement grâce à son *Growing Up Absurd*, 1960), référence incontournable pour les mouvements gay, libertaire et écologiste nord-américains, était un ami personnel d'Illich qui mentionne, dans la préface d' *Une Société sans école* (1970), que la critique de Paul Goodman l'a conduit à modifier profondément son manuscrit. Ce n'est cependant pas dans son grand roman new-yorkais *Empire City* (1959), mais dans son tout premier livre écrit avec son frère Percival, *Communitas* (1947), que l'on peut trouver un plaidoyer pour quelque chose qui ressemble à l'allocation universelle. C'est ce passage qu'Illich doit avoir eu en tête en terminant sa lettre.

Les frères Goodman y défendent en effet l'accès permanent, gratuit et inconditionnel pour chacun, sans obligation d'en profiter, à un panier de biens de subsistance comprenant nourriture, habillement uniforme, logement collectif en dehors des zones métropolitaines, soins médicaux et transports publics. Ce droit universel est cependant couplé à un service civil universel :

« chacun servirait dans l'économie nationale pendant 6 ou 7 ans, espacés à sa convenance, avec une certaine latitude quant au choix des années de service » et aussi avec la possibilité d'acheter des réductions : « la première période, mettons de 18 à 20 ans, doit être servie en personne, mais les périodes ultérieures, lorsque les gens se sont installés dans les affaires privées, peuvent être effectuées par des remplaçants rémunérés. » Le système serait-il coercitif ? Bien moins que la situations à laquelle nous sommes accoutumés, répondent les frères Goodman : »Pour la grande masse des salariés, il fixe une limite aux nécessités auxquelles ils sont soumis ; et pour le chef d'entreprise qui achèterait des remplaçants, ce n'est pas plus coercitif que n'importe quel autre impôt. »

Jusqu'à quel point le jeune abbé Illich, qui arrive à New York en 1951, âgé de 25 ans, a-t-il été séduit par le modèle de société promu par Paul Goodman, et en particulier par sa conception de la sécurité économique ? Nul ne le saura sans doute jamais. Mais même s'il l'a été sans réserve, on est encore bien loin de l'allocation universelle, entendue comme un revenu monétaire versé inconditionnellement à tout citoyen de sa naissance à sa mort. Chercher chez ce grand père fondateur de la pensée écologiste qu'est Ivan Illich de quoi justifier un plaidoyer pour l'allocation universelle est à peine plus prometteur si l'on se tourne vers les années obscures 50-60 que si l'on se cantonne aux années de gloire 70-80. Ce n'est donc pas par cette voie que l'on pourra comprendre ce fait par ailleurs remarquable que c'est indiscutablement au sein de la faille politique écologiste des pays industrialisés que l'idée d'allocation universelle a, d'emblée et avec persistance, rencontré la sympathie la plus spontanée.

3. Partis écologistes et allocation universelle

Certes, les formations politiques écologistes sont loin d'être les seules à manifester quelque attrait pour l'allocation universelle. L'idée a été sérieusement défendue par des sociaux-démocrates, depuis les futurs Prix Nobel James Meade et Jan Tinbergen qui tentaient, dans les années 1930, de convaincre leurs partis travaillistes respectifs (au Royaume-Unis et aux Pays-Bas) de la mettre à leur programme, jusqu'au leader du PT Lula, qui, devenu président, a signé en janvier 2004 une proposition de loi instaurant graduellement une allocation universelle pour tous les brésiliens. Elle a aussi été sérieusement défendue par des libéraux de gauche, depuis James Tobin, lui aussi futur prix Nobel, lorsqu'il a persuadé le candidat démocrate George MacGovern de faire figurer le *demogrant* sur son programme lors des élections présidentielles américaines de 1972, jusqu'à l'industriel anversois Roland Duchatelet créant en 1999 un parti (Vivant), aujourd'hui allié au parti libéral flamand VLD, avec pour objectif central l'instauration d'une allocation universelle de 500 Euros par personne financée par une augmentation de la TVA.

Mais dès leur apparition sur la scène politique, c'est certainement de la part des formations écologistes que le soutien, quoique très loin d'unanime, a été le plus fidèle. Dès la fin des années 70, l'*Ecology Party* britannique et le *Politieke Partij Radikalen*, qui deviendra en 1990 une des composantes fondatrices du parti vert néerlandais *Groenlinks*, sont les premières formations politiques européennes à mettre explicitement l'allocation universelle à leur programme. En Belgique, les deux partis écologistes *Ecolo* et *Agalev* font de même en 1985, au titre d'objectif de moyen terme censé guider la transformation des politiques sociales. C'est du reste dans le titre d'un article publié à l'initiative de Philippe Defeyt dans la revue interne *Ecolo Infos* que l'expression française « allocation universelle » est imprimée pour la première fois [Van Parijs 1983]. Chez les *Verts* français, un débat prend forme à la fin des années 1990, sous l'impulsion notamment de l'économiste

Yann Moulier-Boutang et de l'activiste Jean Zin. En 1999, ce parti adopte l'idée d'un « Revenu Social Garanti » ciblé sur les salariés à temps partiel et ceux qui exercent des activités « autonomes », présentée comme une étape importante dans la direction d'un véritable « revenu de citoyenneté ». En Irlande, le *Green Party* s'implique activement dans l'effort qui aboutit, en 2000, à la publication par le gouvernement d'un « livre vert » sur le sujet. Des parlementaires écologistes, dont le président du parti Trevor Sargent, contribuent à maintenir la pression quant au suivi concret qui est donné à cette initiative gouvernementale. En Finlande, enfin, le leader de la « Ligue Verte » Osmo Soininvaara, ministre des services sociaux de 2000 à 2002, publie plusieurs livres où l'idée d'allocation universelle est défendue et la promeut vigoureusement dans le débat public.

L'allocation universelle est toutefois loin d'avoir obtenu facilement l'unanimité au sein des formations écologistes, et a même, dans plusieurs cas, constitué un facteur de division en leur sein. C'est le cas, de manière larvée, pour les *Grünen* allemands. C'est le cas, de manière tout à fait explicite, pour la formation écologiste néerlandais *GroenLinks*. Depuis sa fondation en 1990, ce parti est régulièrement le théâtre d'affrontements entre ceux qui, comme l'ancien euro-député Alexander de Roo y voient un élément central de l'identité d'un parti vert et ceux qui, comme le député Kees Vendrik, refusent de s'écarter du consensus « travailliste ». Après avoir officiellement adopté l'idée d'un modeste impôt négatif (le *Voetinkomen* ou « revenu-plancher ») comme proposition de compromis, Groenlinks a graduellement gommé les références à l'allocation universelle de son programme. Depuis la fin des années 1990, seul un parti écologiste concurrent mais bien plus marginal, *De Groenen*, propose encore l'instauration d'une allocation universelle aux Pays-Bas.

Dans plusieurs pays européens, les partis verts constituent désormais une composante significative du paysage politique, ayant notamment été

associés au gouvernement national en Finlande, en France, en Allemagne et en Belgique. Que ce soit faute d'un poids suffisant dans la coalition gouvernementale ou faute d'un consensus suffisant en leur propre sein, ils n'en ont toutefois jamais profité pour mettre l'allocation universelle à l'agenda politique immédiat. Comme en témoignent l'adoption de l'idée par le *Green Party* américain lors de sa convention tenue à Milwaukee (juin 2004), ou le fait que ce soit la *Heinrich Böll Stiftung*, fondation liée au parti vert allemand, qui accueillait en décembre 2004 à Berlin le premier colloque du *Netzwerk Grundeinkommen*, le réseau allemand pour l'allocation universelle, ce n'en est pas moins au sein de la famille politique écologiste que l'idée d'allocation universelle peut compter le plus spontanément sur une large sympathie.

4. Pourquoi cette connivence ?

Comment expliquer cette connivence entre écologistes et allocation universelle ? Par trois facteurs logiquement indépendants.

1. Centrale pour les formations écologistes, la nécessité de réduire nos attentes en matière de croissance du pouvoir d'achat peut être considérée comme une mauvaise nouvelle. Mais elle est certainement moins difficile à digérer pour ceux qui, comparés au reste de la population, attachent une importance relativement faible à la possession et à la consommation de biens matériels par rapport à un usage plus libre de leur temps. Les personnes avec ce profil de préférences sont surreprésentées au sein des formations écologistes. Comme l'allocation universelle est manifestement une mesure qui devrait faciliter la satisfaction de telles préférences, il n'est pas étonnant qu'elle rencontre facilement quelque faveur au sein de ces formations.

2. Le mouvement écologiste refuse la fuite en avant de la croissance comme réponse aux défis du chômage et de la pauvreté. Or, en dissociant par principe revenu et contribution productive, l'allocation universelle peut constituer un frein structurel à la croissance. Elle permet d'éviter que l'accroissement continu de la productivité ne se traduise pour l'essentiel en un gonflement de la consommation, tout en évitant qu'il n'engendre un chômage involontaire massif que, écologiste ou non, aucun parti qui se prétend progressiste ne peut accepter. Le frein opère en effet en même temps comme un dispositif de partage souple de l'emploi disponible.

3. En lien avec leur souci de préserver les intérêts des générations futures, les écologistes adhèrent naturellement à une conception de la nature comme patrimoine commun de l'humanité. Dans cette optique, il est évident d'exiger de ceux qui possèdent la terre, consomment les matières premières ou polluent l'atmosphère qu'ils contribuent proportionnellement à un fonds dont les dividendes sont à partager inconditionnellement entre tous — ce qui revient à défendre une allocation universelle comme « dividende territorial », pour reprendre l'appellation proposée par Joseph Charlier, le premier auteur (à ma connaissance) à avoir proposé l'allocation universelle, dans sa *Solution du Problème social* [Charlier 1848], publiée à Bruxelles l'année même où Karl Marx achevait d'y écrire le *Manifeste du Parti communiste*.

Aucune de ces trois motivations ne constitue cependant une justification adéquate d'une allocation universelle. Depuis les modestes débuts de la discussion sur l'allocation universelle dans le cadre de la préparation du premier programme socio-économique d'Ecolo, dans les années 1982-85, j'ai progressivement acquis la conviction qu'il était essentiel de développer une argumentation en faveur de l'allocation universelle qui soit susceptible de s'adresser à tous, pas seulement à ceux partageant certains goûts ou croyances quant à ce qui constitue une vie bonne, et qui soit par conséquent arc-boutée à une conception explicite de la justice qui

articule de manière cohérente égalité et liberté, solidarité et respect de la diversité, efficacité et responsabilité. C'est ce que j'ai tenté de faire, en particulier dans mon livre *Real Freedom for All* (Van Parijs 1995), qui a lui-même suscité de nombreuses réactions (voir par exemple Reeve & Williams 2003).

« Masturbation intellectuelle que tout cela ! », aurait certainement maugréé Ivan Illich. Mais si j'avais fait autre chose, il m'aurait sans doute de toute façon grondé. Aurais-je cependant eu droit de sa part à quelque mansuétude parce qu'à ce colloque en son honneur je suis venu à vélo ?

Références

- Achterhuis, Hans. 1991. "La critique de la société industrielle comme histoire de la rareté: l'itinéraire d'Ivan Illich", *Revue Philosophique de Louvain* 89, 1991, 47-62.
- Charlier, Joseph. 1848. *Solution du problème social ou Constitution humanitaire*. Bruxelles : "Chez tous les libraires du Royaume", 1848, 106p.
- Goodman, Paul & Goodman, Percival. *Communitas. Means of Livelihood and Ways of Life*. Chicago : Chicago University Press.
- Illich, Ivan. 1971. *Deschooling Society*, Harmondsworth: Penguin, 1973. (Traduction française: *Une Société sans école*, Paris: Le Seuil, 1971.)
- Illich, Ivan. 1982. *Gender*, London: Marion Boyars, 1983; traduction française: *Le Genre vernaculaire*, Paris: Seuil, 1982.
- Illich, Ivan. 1986. *H2O and the Waters of Forgetfulness*, London: Marion Boyars.
- Illich, Ivan. 1987. *Schriften lesen im 12. Jahrhundert: Das Didascalicon Hugos von Sankt Viktor*, Fernuniversität in Hagen (Allemagne Occidentale): Fachbereich Erziehungs- und Sozialwissenschaften.
- Kwaschin, Sylvie. 1991. « Le genre vernaculaire ou la nostalgie de la tradition. A propos d'Ivan Illich », *Revue Philosophique de Louvain* 89, 1991, 63-83.
- Reeve, Andrew & Williams, Andrew. *Real-Libertarianism Assessed. Political Theory after Van Parijs*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2003.
- Vanderborght, Yannick & Van Parijs, Philippe. *L'Allocation universelle*. Paris : La Découverte (« Repères »), 1985.

Van Parijs, Philippe. « L'allocation universelle », in *Ecolo-Infos* 16, février 1983, 4-7.

Van Parijs, Philippe. « De l'équivoque à l'espérance. Essai de dialogue avec Ivan Illich », in *La Revue nouvelle* 45, avril 1989, 97-106.

Van Parijs, Philippe ed. *Arguing for Basic Income*, London: Verso, 1992.

Van Parijs, Philippe. *Real Freedom for All. What (if Anything) Can Justify Capitalism ?*, Oxford : Oxford University Press, 1992.